



Déclaration liminaire au CSAL FS du 13/11/2023

Madame la Présidente,

L'été a été marqué par de nombreuses difficultés rencontrées par les agents de la DGFIP. Tout d'abord nationalement, avec le fiasco de la campagne Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI) couplée à la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu.

Le manque d'ergonomie de l'outil informatique, ou encore les nombreuses informations immobilières erronées reprises dans l'applicatif, ont poussé de nombreux usagers dans les locaux des Finances Publiques.

L'absence d'une déclaration papier et le choix assumé d'une procédure totalement dématérialisée, ont provoqué incompréhension, et parfois agressivité de la part des contribuables.

La mise en place d'un outil informatique non abouti, conjuguée à la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, voulue par le gouvernement, vont amener nombre de difficultés en fin d'année.

En effet aujourd'hui les premiers contentieux de taxe d'habitation secondaire commencent à arriver ce qui risque vite de saturer les SIP déjà impacté en début d'année par la prime carburant et les suppressions d'emplois.

Pour mémoire, rappelons qu'au niveau national 25 % des emplois ont été supprimés depuis 2015 dans les Services des Impôts des Particuliers (SIP).

La DGFIP est restée sourde aux nombreux et réitérés messages d'alerte de Solidaires Finances Publiques, préférant afficher un optimisme en totale rupture avec la réalité.

Malgré les dénégations de la Direction Générale, Solidaires Finances Publiques maintient que cette campagne GMBI est caractéristique de toutes les erreurs et errances dont est capable l'administration : communication faite à l'économie, à la fois inadaptée et contre-productive, applications GESTODL et GMBI non finalisées, refus de toute écoute des agents et des représentants du personnel.

Solidaires Finances Publiques dénonce cette vision du tout numérique qui conduit les administrations à délaisser les usagers du service public, met en difficulté les personnels, et affaiblit la qualité de notre service public.

Les négociations salariales n'évoluent pas dans le sens attendu par les agents.

Pour preuve, s'il en était besoin, cette annonce d'une prime GMBI, attribuée à moins d'un agent sur 5.

Voilà l'avenir de la DGFIP, des primes calculées selon le niveau de problèmes créés par l'ignorance de celles et ceux qui nous dirigent.

Les organisations syndicales demandaient un montant socle pour toutes et tous, avec une possibilité de majoration sur une mission plus impactante que d'autres. La DG a tranché : « on fait comme on avait prévu et ce que veulent les agents, on s'en moque », de là à dire que ça devient la coutume, il n'y a qu'un pas.

On ne comprend pas bien le terme utilisé actuellement de négociation salariale puisqu'il n'y a aucune négociation.

Donc cette prime viendra récompenser les agents qui ont fait face à cette marée humaine que ce soit à l'accueil téléphonique, physique ou via e-contact, qui ont entendu sans cesse les mots « on n'y comprend rien », « tout est fait en dépit du bon sens » mais aussi « vous savez très bien que j'habite là » et « il faut que je fasse votre travail maintenant ?, vous êtes payés pour quoi ? ».

Pas de jaloux, sauf peut-être celles et ceux qui n'auront pas un sou, le même montant pour chacune et chacun.

500 € en compensation de la fatigue accumulée, des pleurs incontrôlables, des arrêts maladie, de la mauvaise gestion de certains qui a entraîné le dépôt d'une alerte...500 € pour solde de tout compte.

Ne vous inquiétez pas, le DG l'a publié sur Ulysse :

« Cette campagne, inédite, fait actuellement l'objet de travaux de retours d'expérience entre les équipes et avec le réseau car par plusieurs aspects, elle s'est avérée insatisfaisante. Au regard des premiers retours, un plan d'amélioration du dispositif est en cours d'élaboration. Elle a néanmoins pu se dérouler jusqu'à son terme grâce à l'investissement et à l'engagement des agents mobilisés dans la gestion, le conseil et l'accueil des usagers. »

Solidaires Finances Publiques s'inquiète du nombre croissant de fiches de signalement qui prouve une détérioration des relations avec les usagers.

Pour Solidaires Finances Publiques il est primordial de rappeler à l'ensemble des chefs de service la nécessité et l'intérêt de rédiger des fiches de signalement dès qu'un agent est confronté à des incivilités.

La protection et la sécurité des agents sont des sujets et des domaines, tout comme les conditions de travail, sur lesquels il faut avancer et progresser.